



MAIRIE

DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

REUNION PUBLIQUE

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL
MUNICIPAL DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE**

SEANCE DU 13 FEVRIER 2023

Nombre de membres				
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Excusés et représentés	Absents non représentés
23	23	17	3	3

Président de séance : Monsieur Frédéric BIENVENU

Présents : Frédéric BIENVENU - Béatrice MAILHOL - Guy BARTHET – Caroline BREZILLON - Annie CAZEAUX - Claire MEDALE-GIAMARCHI - Joëlle DOUARCHE - M. Michel PORTET - Jean-Pierre BOIX - Christian JANOTTO - Laurette LAWSON - Laëtitia LOUBIERES - Christian MOULIS - Jean-Marc PEDUSSAUT- Valérie PICAVEZ - Frédéric ROUAIX - Alain SENTENAC

Absents excusés et représentés

Didier LASSALLE a donné pouvoir à Christian JANOTTO
Christelle GASTON a donné pouvoir à Guy BARTHET
Evelyne ICARD a donné pouvoir à Frédéric BIENVENU

Absents excusés non représentés : Dominique FAUCHEUX, Elodie RANALDI

Absent : David SANCHEZ

Secrétaire de séance : Christian MOULIS

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 19 DECEMBRE 2022

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

001 – 2023 / DEMANDE DE SUBVENTION 2023 AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE DANS LE CADRE DE LA CREATION DU TIERS LIEU

Adopté à l'unanimité

002 – 2023 / SIGNATURE D'AVENANTS AU MARCHE ALLOTI POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN IMMEUBLE 11 RUE DES OLIERES – TRANCHE 3

Adopté à l'unanimité

003-2023 / ATTRIBUTION DU MARCHE DE FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES POUR LES RESTAURANTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE

Adopté à l'unanimité

004-2023 / OUVERTURE DE DEUX POSTES D'ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX A TEMPS COMPLET ET D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL A TEMPS NON COMPLET (31 HEURES)

Adopté à l'unanimité

005-2023 / CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE RETRAITE CNRACL PROPOSEE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-GARONNE

Adopté à l'unanimité

006-2023 / EXPÉRIMENTATION DE L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

Adopté à l'unanimité

007-2023 / APPROBATION DE LA CONVENTION-CADRE D'OPERATION DE REVITALISATION DES TERRITOIRES (ORT) DU VOLVESTRE.

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 21 heures 30

Affiché le 20 février 2023 à 13 heures